

## **DÉVELOPPEMENT DU RÉSEAU MÉTROPOLITAIN DE TRANSPORTS COLLECTIFS, RÉPONDRE AUX ENJEUX.**

**L**a construction d'une 2ème ligne de Tram et d'une ligne de Bus à Haut Niveau de Service sont deux projets phares du programme sur lequel notre équipe a été élue pour ce mandat.

Après la création d'une première ligne de tramway en 2012 et d'un téléphérique urbain en 2016, cette nouvelle phase de développement témoigne du volontarisme renouvelé de notre collectivité pour répondre aux besoins quotidiens de mobilités de tous les habitants de la métropole.

Avec cette nouvelle phase de développement, notre collectivité va ainsi poursuivre le maillage de son réseau en structurant de nouveaux axes avec l'enjeu primordial de mieux desservir les équipements et services métropolitains (la Gare, le Centre Hospitalier Régional Universitaire, l'Université), les quar-

tiers de la ville et les communes de notre agglomération. Ces choix, une fois concrétisés, offriront à tous de nouvelles alternatives crédibles à l'usage de la voiture pour se déplacer dans notre ville et sa métropole. L'heure est aujourd'hui à une nouvelle étape de concertation sur le projet, avec les habitants, les usagers, les partenaires. Une étape démocratique importante et nécessaire au regard des investissements conséquents qu'il représente et durant laquelle nous invitons chacun et chacune à exprimer ses attentes afin que ce projet s'intègre au mieux dans l'espace public. Plusieurs variantes du tracé des lignes sont notamment mises sur la table, consultables sur <https://jeparticipe.brest.fr/>.

Selon nous, il existe un enjeu majeur d'accessibilité du CHRU et nous privilégions, de ce

fait, l'option haute qui verrait une station de tramway positionnée juste devant l'entrée de l'hôpital. De la même manière, nous jugeons le prolongement de la ligne jusqu'au Questel utile et nécessaire pour répondre aux besoins de mobilités des habitants, notamment ceux du quartier de Saint-Pierre.

### **Le groupe des élu.e.s communistes**

**Eric GUELLEC, Mathilde MAILLARD, Jacqueline HERE, Jean-Michel LE LORC'H, Sandra LE ROUX, Taran MAREC, Anne-Catherine CLEUZIOU, Claudie BOURNOT-GALLOU.**